

Arrêté du 14 novembre 2014 portant habilitation de fonctionnaires de catégorie A des services d’instruction de l’Autorité de la concurrence à recevoir des juges d’instruction des commissions rogatoires sur la base de l’article L450-1 II bis du code de commerce

NOR : JUSD1426484A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce, notamment son article L. 450-1 ;

Vu le code de procédure pénale, notamment son article 151 ;

Vu l’ordonnance n°2008-1161 du 13 novembre 2008 portant modernisation de la régulation de la concurrence ;

Vu le décret n°2009-141 du 10 février 2009 relatif à la représentation de l’Autorité de la concurrence par son président ;

Vu le décret n°2009-335 du 26 mars 2009 relatif aux modalités d’intervention du conseiller auditeur auprès de l’Autorité de la concurrence ;

ARRÊTE

Article 1

Les fonctionnaires de catégorie A des services d’instruction de l’Autorité de la concurrence, dont la liste figurant en annexe du présent arrêté prévoit les nom, prénom et grade, sont habilités à recevoir des juges d’instruction des commissions rogatoires dans les conditions prévues à l’article L.450-1 II bis du code de commerce.

Article 2

Le directeur des affaires criminelles et des grâces est chargé de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 14 novembre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour la ministre et par délégation,
Le directeur des affaires criminelles et des grâces,

Robert GELLI

Annexe à l'arrêté du 14 novembre 2014 portant habilitation de fonctionnaires de catégorie A des services d'instruction de l'Autorité de la concurrence à recevoir des juges d'instruction des commissions rogatoires sur la base de l'article L450-1 II bis du code de commerce.

- Mme BEAUMEUNIER (Virginie), rapporteure générale,
- M. CUZIAT (Eric), rapporteur général adjoint, rapporteur,
- M. DEFFIEUX (Nicolas), rapporteur général adjoint, rapporteur,
- M. PFISTER (Etienne), rapporteur général adjoint, rapporteur,
- M. TOZZI (Joël), rapporteur général adjoint, rapporteur,
- M. KOMIHA (Philippe), chef de service-adjoint, rapporteur,
- M. TOUZI-LUOND (Abdenour), chef de service-adjoint, rapporteur,
- M. BARBOT (Julien), rapporteur,
- M. COUTON (Philippe), rapporteur,
- M. de BOISSIEU (Damien), rapporteur,
- M. DECRUYENAERE (Thibault), rapporteur,
- M. DELESTRE (Nicolas), rapporteur,
- M. FERRERO (Didier), rapporteur,
- Mme GONZALEZ (Catherine), rapporteure,
- M. GUERY (Philippe), rapporteur,
- M. HALEM (Renaud), rapporteur,
- M. KERGUELEN (Erwann), rapporteur,
- M. LAFFONT (Mathias), rapporteur,
- Mme LAPORTE (Frédérique), rapporteure,
- M. LARGE (Fabrice), rapporteur,
- M. LE BROUSSOIS (Nicolas), rapporteur,
- M. LE TRONG (Jean-Marc), rapporteur,
- M. MAURUS (Eric), rapporteur,
- Mme MILLER (Christine), rapporteure,
- M. NETO (Julien), rapporteur,
- M. PALLANDRE (Didier), rapporteur,
- M. PALLE (Yannick), rapporteur,
- M. PIERORAZIO (Lucas), rapporteur,
- Mme RIBEIRO (Florence), rapporteure,
- Mme ROUSSET (Géraldine), rapporteure,
- Mme SBAÂ (Sonia), rapporteure,
- M. VAURY (Gilles), rapporteur,
- Mme WIBAUX (Geneviève), rapporteure,